

# Initiatives

## Communauté de communes de la Vallière

### La Com'com EN CHIFFRES

- Membres : 9 communes
- Population : 9 061 hab
- Collecte OM : 1 fois/sem.
- Déchèteries : 1 (et convention d'utilisation avec Simandre/Suran)
- Tri : apport volontaire
- Points d'apport volontaire : 34 (212 colonies)
- Production d'OM : 193,72 kg/an/habitant
- Tri sélectif : 83,75kg/an/habitant

### La caractérisation, c'est quoi ?

C'est un terme peu connu du grand public. Et pourtant, c'est un élément essentiel de la collecte sélective, qui permet de savoir quelles erreurs sont commises. Le principe est simple : tous les déchets mal triés, parmi un échantillon de 20 à 30kg d'emballages prélevés sur les colonnes du territoire, sont mis de côté. Et on regarde ce que sont ces déchets : barquettes plastique (en période de barbecue notamment !), tubes de cosmétique, enveloppes à fenêtre, pots de yaourt, etc.

A chaque séance (18/an), un agent de la communauté de communes est présent. Il note les erreurs, rédige un compte-rendu et le diffuse aux mairies, dans le journal communautaire... pour que chacun puisse améliorer son tri !

### Du tri à la prévention

Depuis 10 ans, la communauté de communes de la Vallière met en place des équipements et des outils de gestion des déchets. Une compétence qui a mobilisé beaucoup d'énergie et qui doit aujourd'hui faire face à un nouvel enjeu : la prévention des déchets à la source.

### La mise en place des moyens

#### • Le tri, depuis 1998

La mise en place du tri et de la collecte sélective des déchets date de 1998. Un vrai bouleversement des mentalités pour les habitants du territoire marqué aussi par la fin de la poubelle unique et la réhabilitation des décharges locales (dès 2000). La communauté de communes en comptait alors 6.

#### • Le co-compostage, pari gagnant-gagnant

En lien avec un agriculteur local, la communauté de communes a créé en 2003 une plateforme de co-compostage sur laquelle elle achemine depuis tous les déchets verts. Ceux-ci, broyés et mêlés à du lisier (fourni par un agriculteur) permettent d'obtenir un compost de qualité, utilisé pour les cultures.

#### • Une redevance spéciale pour les professionnels

Instaurée en 2004, la redevance spéciale (au poids) appliquée aux déchets des professionnels a permis une tarification du service plus conforme à la réalité. Elle s'est



"Prévenir les déchets à la source, c'est le nouvel enjeu"

"...il y a mille et une manières de faire passer le message"

accompagnée de la mise en place de services à destination des entreprises : mise à disposition de colonnes de tri, pesée et tarification détaillée en déchèterie, etc.

#### • Une nouvelle déchèterie

Depuis 2005, la déchèterie communautaire accueille les déchets recyclables, encombrants et gravats de particuliers et des professionnels. Gérée par un prestataire de services, elle évolue sans cesse. Elle permet notamment et depuis peu de collecter et recycler les films en plastique (qui ne vont pas dans les colonnes du tri).



### Optimisation et projets

Animations dans les écoles, guide du tri (à réactualiser), vente de composteurs, la communauté de communes a déjà dans le passé mené des actions de sensibilisation au tri, avec des résultats très honorables.

Mais les engagements pris lors du Grenelle de l'environnement et le coût sans cesse croissant d'élimination des déchets obligent à davantage d'ambition.

Dans les prochains mois, elle mettra donc en route de nouveaux projets dont :

- un nouveau guide : à paraître en fin d'année, avec des informations pratiques et actualisables
- la redevance incitative

Sa mise en place éventuelle est un défi qui nécessitera des mois de travail. Son principe : faire payer à chaque habitant le coût induit par sa production réelle de déchets. Un cabinet sera chargé de mener une étude, pour envisager le meilleur scénario possible : pesée des bacs, forfait de ramassage, etc.



### Trucs et astuces pour moins jeter

Acheter en gros conditionnement plutôt qu'en portions, choisir des produits rechargeables, opter pour les fruits et légumes en vrac plutôt qu'en barquettes, il y a 1 001 manières de réduire nos déchets.

Sur les colonnes de tri dès cet été ou à travers différents outils de sensibilisation, la communauté de communes affichera trucs et astuces pour alléger les poubelles.

La communauté de communes est chargée de la collecte et de la gestion des déchets ménagers (OM, tri, déchèteries). Elle est partenaire du programme local de prévention et de réduction des déchets.

### Zoom sur En Cave de Ceyzériat... on ne jette rien (ou presque)

Ouverte il y a un an, la Cave de Ceyzériat produit très peu de déchets et ne jette donc quasiment rien.

Comment ? C'est tout simple mais encore fallait-il s'en préoccuper : la clé c'est de réutiliser. Les cartons servent aux clients et remplacent avantageusement les sacs en plastique. Les bouteilles sont récupérées par des viticulteurs, équipés de machines à laver spécialement conçues. Le papier passe au broyeur et sert de matériau de calage pour les expéditions ou encore de décoration.

Quant aux bouchons, là aussi Nicolas Richer, propriétaire de la Cave, fait des heureux car à l'école, les bouchons, on sait quoi en faire : tableaux, objets, décorations, etc.

Moins jeter, c'est tout simple. Il suffit de s'organiser !